

FICHE TECHNIQUE

**ARTICLE**Désignation : **Pistolet d'abattage Matador® SS3000**Code Bobet : **24806**Unité de vente : **Unité**

Photos non contractuelles

CARACTERISTIQUES

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES		CODE 24806
ANIMAUX CONCERNÉS	Boeufs, veaux, taureaux, chevaux, montons	
MASSE	2,73 KG	
LONGUEUR	310 mm	
LONGUEUR BROCHE (CHARGE ROUGE)	85 mm	
VERROUILLAGE	A bille	
NOMBRE DE TIRS MAXIMUM	40 000	
DURÉE DE VIE MAXIMUM	3 ans	
MATÉRIAU	Acier traité	

Le MATADOR® est un pistolet d'abattage à broche captive utilisant des charges pyrotechniques de calibre 6.8/11. Il est utilisé lors de l'abattage des animaux tels que les bovins les équidés et autres animaux du même gabarit. Il est composé d'un canon et d'une poignée reliés par une chape d'articulation.

CARACTERISTIQUES :

Dimensions : Ø60mm, longueur 310mm

Masse : 2.73 kg

Diamètre de broche 12 mm

Charges (cartouches) : MATADOR® calibre 6.8/11 jaunes, rouges, noires (voir paragraphe CHARGES)

Cadence maximale autorisée : 30 tirs/heure

Durée de vie : maximum 40 000 tirs

Pour toute autre information, voir la notice du produit.

CHARGES :

Les charges à utiliser dans notre pistolet SS3000 CaL 27:

- CHARGES NOIRES :

- * Code Bobet 24204 = boîte de 500
- * Vitesse minimale de sortie de broche : 48 m/s
- * Sortie de broche : 90 mm
- * Réservées aux gros bovins avec des conformations importantes et ayant une résistance importante (ex : bêtes de montagne) et uniquement dans le cas de taureaux et de jeunes bovins

- CHARGES ROUGES :

- * Code Bobet 24205 = boîte de 500
- * Vitesse minimale de sortie de broche : 44 m/s

- * Sortie de broche : 90 mm
- * Modèle standard pour un utilisation générale (taureaux < 3 ans, bœufs, jeunes bovins, vaches, génisses)

- CHARGES JAUNES :

- * Code Bobet 24203 = boîte de 500
- * Vitesse minimale de sortie de broche : 37 m/s
- * Recommandées pour l'abattage des veaux, génisses et vaches de réforme, les chevaux et les moutons

SECURITE ET ENTRETIEN :

- Vous devez disposer de 2 pistolets minimum sur le lieu d'abattage. Tout pistolet défectueux ou donnant des signes de dysfonctionnement doit immédiatement être remplacé.

ATTENTION : Ne jamais retirer à la main une charge mal explosée, engagée dans le canon.

Ne jamais pointer le pistolet vers soi ou vers une autre personne même si le pistolet n'est pas chargé.

MAINTENANCE :

- En option (vendu séparément) : Kit outillage pour la maintenance de ce pistolet

LE KIT OUTILLAGE COMPREND :

- Une clé plate de 36 mm : s'utilise pour l'embout de poignée (Code BOBET 21171) et la poignée de sécurité (Code BOBET 15640).
- Une clé plate de 46 mm : s'utilise sur le canon + verrou (Code 15443) et la rallonge de canon (Code BOBET 12432).
- Un petit tournevis plat : permet l'insertion du ressort de verrouillage (Code BOBET 15642).
- Du spray grip : s'utilise environ tous les 3 mois après dégraissage et nettoyage des filetages.
- De la graisse noire pour le filetage : s'utilise après chaque démontage sur les filetages intérieurs et extérieurs nettoyés (si vous appliquez du spray grip, utiliser la graisse noire impérativement après).
- De la graisse pour ressort : appliquer sur les ressorts de verrouillage (Code BOBET 15642), et lubrifier légèrement le ressort de marteau (Code BOBET 7361) et le ressort de taquet (Code BOBET 20995).

N.B : Voir la notice d'utilisation (livrée avec le pistolet) pour les entretiens journaliers, mensuels et réguliers de certaines pièces détachées.

IMPORTANT :

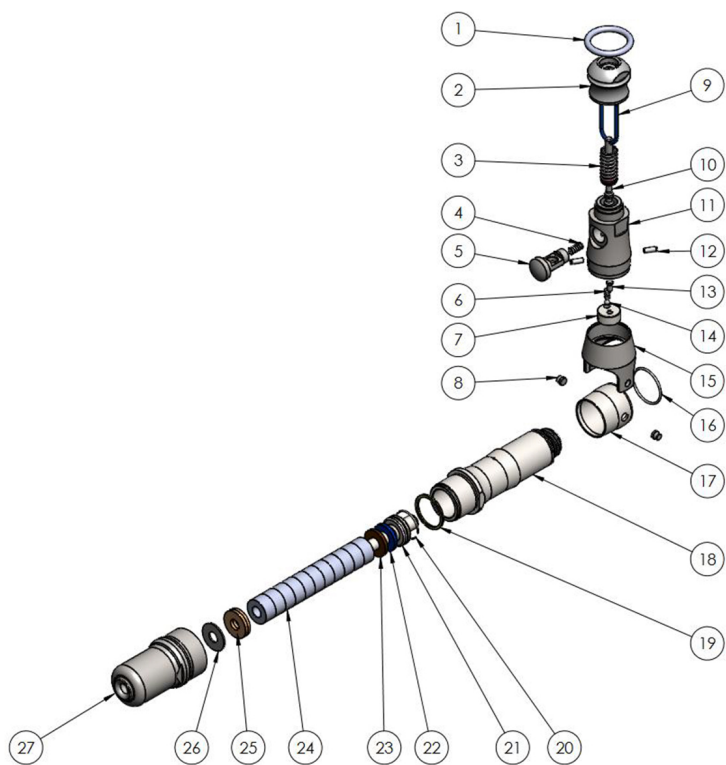
Les pièces constitutives du pistolet d'abattage, tout comme les charges, étant partie intégrante de l'appareil, seules celles étudiées, contrôlées, fournies ou préconisées par nos soins doivent être utilisées dans nos pistolets d'abattage LE MATADOR® (Arrêté interministériel du 10 Avril 1981 - J.O. du 17 Avril 1981 - chap. II - Art. 7 et chap IV - Art. 9 relatifs aux agréments et conditions d'emploi de ces matériels). Toute dérogation aux impératifs du texte de cet arrêté, comme toutes les prescriptions d'emploi de ces matériels, engageront, en cas d'accident, la responsabilité de ceux qui en prendraient l'initiative.

NORMES :

Conforme :

- Aux directives Européennes machine 2006/42/CE.
- À la directive 93/119/CE sur la protection des animaux au moment de leur abattage et directive sur le Bien-être animal CE 2009/1099
- A l'arrêté du 12/12/1997 relatif aux procédés d'immobilisation, d'étourdissement et de mise à mort des animaux et aux conditions de protection animale dans les abattoirs.
- De plus, cet appareil a été homologué CE de type volontairement par le SUVA, Secteur technique, Organisme de

certification SCESp0008, Notification européenne, numéro d'identification 1246, Case postale 4358, 6002 Luzern, SUISSE, sous le numéro E7192 le 14 février 2019.



Rep	Désignation	Qte	CODE TERMET	Code article BOBET
<i>Pièces communes</i>				
1	Anneau embout poignée	1	5907	21172
2	Embout	1	16	21171
3	Ressort marteau	1	21	7361
4	Ressort taquet	1	5795	20995
5	Taquet	1	18	10642
6	Ressort verrouillage	1	3695	15642
8	Axe d'accouplement	2	34	7371
9	Cordon d'armement	1	41	7381
10	Marteau	1	19	7360
11	Poignée	1	3705	15640
12	Goupille	2	26	10644
13	Percuteur	1	24	7363
14	Bille de verrouillage	1	3698	15648
15	Chape de basculement	1	32	10647
16	Jonc de verrou	1	29	7368
19	Joint de blocage	1	40	7380
20	Jonc tête de broche	1	30	7375
<i>Pièces spécifiques</i>				
7	Porte culot	1	10647	24802
17	Bague	1	10443	24805
18	Canon + verrou	1	10685	24804
21	Broche standard	1	8	7374
22	Rondelle protection arrière bleu	1	1269	12417
23	Rondelle protection arrière brun	1	38	7377
24	Anneau élastomère (sachet de 10 pièces)	1	1	7379
25	Rondelle protection avant	2	39	7378
26	Disque étanchéité	1	65	7376
27	Rallonge standard	1	1590	12432